



L'Editorial du Maire

L'été est fini, avec parfois le sentiment qu'on n'en a pas assez profité après un long printemps pluvieux.

Les agriculteurs ont dû adapter leurs activités. Si visiblement ce fut une « année à foin », certaines autres récoltes ont été tout de même impactées.

Mais les manifestations estivales organisées par les associations ont pu se dérouler correctement. Elles nous ont permis de nous rencontrer et de nous retrouver.

La cloche a rencontré quelques difficultés depuis quelques semaines. Pas d'inquiétudes, il s'agit juste d'une petite panne technique. Mais les congés estivaux du mois d'août qui concernaient l'entreprise Bodet Campanaire, ont retardé la réparation. Il s'agit de la chaîne qui entraîne la cloche. Elle a « sauté » car elle s'était détendue après quelques semaines de fonctionnement.

Visiblement l'été a semble-t-il été un peu bruyant. Cette nuisance sonore peut entraîner des problèmes de voisinage. Nous profitons de ce bulletin pour rappeler quelques règles qui devraient permettre de continuer à conserver les bonnes relations de voisinage que nous connaissons à Saint-Geyrac.

Les mois à venir vont être marqués par la réalisation des travaux du bourg prévus depuis longtemps.

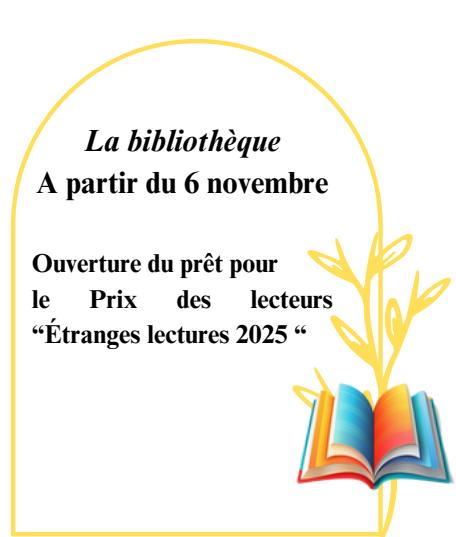
Je vous invite à prendre le temps de noter que les horaires de la bibliothèque vont également changer pour plusieurs semaines.

Attardez-vous sur l'agenda car les associations ont encore des évènements à nous proposer.

Bonne lecture.



Agenda de la commune



Du côté de la mairie

Retour sur la conférence « Des arbres et des hommes »

Lundi 12 août, à la salle des fêtes de Saint-Geyrac, une conférence a réuni une trentaine d'auditeurs pour écouter durant environ 2 heures quelques personnalités qui l'ont animée sur le thème des arbres et la forêt. André-Jean Guérin, coauteur du livre « Des forêts, des arbres et des hommes » paru en librairie au mois de septembre 2024, a présenté l'ouvrage en avant-première nationale. Polytechnicien, ayant travaillé dans le génie rural, dans le domaine des eaux et forêts, il a participé à la création de la Fondation Hulot à ses débuts et pendant 10 années. Il est le président de l'association « A tree for you » (<https://www.atreeforyou.org/fr/accueil/>).

Gwenaël Postek est gestionnaire de forêts à Saint-Geyrac, cocréateur et utilisateur du logiciel « Open forêt », (<https://www.openforet.com/>). Ce logiciel permet de se projeter sur une constitution raisonnée des forêts françaises à l'horizon 2050.

Il rappelle que la forêt du département de la Dordogne est la 3ème d'Aquitaine, la 18ème de France. Elle constitue le 1er département en diversité d'essence en dehors de la Guyane. Pour ce qui concerne Saint-Geyrac, la forêt couvre 1200 hectares des 1700 hectares de la commune, soit plus de 70% du territoire. Bénéficiant des interventions de Stéphanie Robert de FIBOIS, (<https://fibois-na.fr/>) le débat s'oriente sur la capacité des forêts et donc de l'arbre à absorber les émissions de carbone. Le dérèglement climatique transforme progressivement et assez rapidement les types d'essence de nos forêts capables de résister au changement. Quels arbres planter pour l'avenir et pour quel coût ? La question est délicate et les réponses se feront au cas par cas après étude du sol et des conditions climatiques du secteur de plantation. Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde à dire que cette problématique est vitale pour l'avenir de nos descendants et de notre planète. Le stockage de carbone, processus vital pour l'humanité, dépendra de plus en plus des choix de cultures et de l'agroforesterie.

Nous vous invitons à emprunter le livre d'André-Jean Guérin, disponible à la bibliothèque municipale, dans lequel l'arbre « Pango », âgé de plus de 80 000 ans et vivant dans une montagne de l'Utah aux Etats-Unis, prend la parole afin de prodiguer ses conseils pour l'avenir des arbres et de nos forêts... La bibliothèque municipale de Saint Geyrac possède un grand nombre d'autres ouvrages sur ce thème.



Extrait de la conclusion du livre « des forêts, des arbres et des hommes » d'André-Jean Guérin

« A 80 000 ans, chacun peut me voir comme un vieux sage. Toutes ces questions sont complexes et les solutions se situent sur le temps long, chiffré en décennies ou en siècles. Cela devrait inspirer les humains pour qu'ils assument leurs responsabilités en fonction de hiérarchies d'importance des problèmes et des propositions : d'abord limiter le réchauffement climatique en réduisant la teneur de l'atmosphère en CO2. Il faut donc laisser charbon, pétrole et gaz là où ils sont, dans le sous-sol. Mais la gestion de la forêt peut aussi y contribuer de bien des façons : augmentation du stock d'arbres sur pied (ce sont des milliards d'arbres qu'il faut planter sur la planète et assurer leur reprise durable) ... ».



Rappel des règles concernant les nuisances sonores

L'été est terminé et il semble avoir été marqué parfois par quelques situations tendues au sein du voisinage concernant les nuisances sonores. Les témoignages que nous avons pu recueillir à la mairie incitent à rappeler les grandes règles qui régissent notre vie quotidienne concernant le bruit.

Elles sont fixées par l'arrêté préfectoral n°24-2016-06-02-005 du 2 juin 2016 portant sur la réglementation des bruits de voisinage.

Voici les principaux éléments à retenir:

Concernant les particuliers

Les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage, réalisés avec des appareils bruyants susceptibles de causer une gêne pour les voisins (tel que les tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, ...) ne peuvent être effectués que :



- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis : de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Quant aux fêtes privées un peu bruyantes les règles sont également précises en terme de créneaux horaires. Ainsi le code pénal (article R.623-2) rappelle que la pollution sonore peut être considérée comme du tapage nocturne entre 22h00 et 6h00.

Concernant les animaux domestiques, l'arrêté préfectoral précise qu'il est nécessaire que les propriétaires d'animaux bruyants fassent le nécessaire pour réduire les nuisances sonores. Il s'appuie sur le code de santé public (article R.1334-31).

Concernant les chantiers de travaux publics et privés

L'arrêté préfectoral précise qu'ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi : de 7h00 à 20h00
- Les samedis : de 8h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : ils sont interdits (sauf intervention d'utilité publique en urgence).

Concernant les exploitants agricoles

L'arrêté préfectoral précise qu'ils sont autorisés :

- Du lundi au samedi : de 5h00 à 23h00
- Les dimanches et jours fériés : de 7h00 à 20h00

Mais nous sommes à Saint Geyrac, jusqu'à aujourd'hui, il n'y a jamais eu besoin de prendre des arrêtés plus restrictifs dans la mesure où les relations de voisinage ont toujours permis de se parler, de s'entendre, de se respecter et de trouver des solutions pour bien vivre ensemble.

Nous espérons que nous pourrons continuer à vivre comme cela dans une compréhension mutuelle et le respect des uns et des autres.



Les travaux du bourg commencent

Les travaux du bourg vont enfin commencer. Une réunion avec les entreprises a été organisée à la mairie pour fixer le calendrier des travaux.

Ils vont débuter début novembre. Le terrassement et les travaux de voiries et de réseaux seront les premiers à être réalisés. Ils concerneront le bourg dans sa totalité avec 3 zones spécifiques : le bar-restaurant, le carrefour de l'église et l'entrée du bourg côté Rouffignac. Ils concerneront également le futur local technique situé en face du bar-restaurant.

Suivront fin novembre et début décembre, les travaux de maçonnerie, de menuiserie et d'électricité pour le local technique.

Enfin, les plantations le long de la traversée du bourg se dérouleront de fin février à début mars 2025.

Les entreprises qui ont été retenues pour réaliser ces travaux sont :

- Terrassement : Andrieux (St Geyrac)
- VRD traversée du bourg : Eurovia (Coulounieix-Chamiers)
- VRD local technique : Andrieux (St Geyrac)
- Maçonnerie : Chazottes (Montignac)
- Menuiserie : Krsteel (St Geyrac)
- Electricité : Domo24 (Montignac)
- Plantations : Serra (Coulounieix-Chamiers)

Si les calendriers concordent, nous essaierons de réaliser en même temps les travaux d'aménagement d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduites de la salle des associations ainsi que l'aménagement d'un plateau ralentisseur sur la départementale à hauteur de la salle des fêtes afin de réduire la vitesse des voitures.



Une mise à jour du cadastre

L'État est en train de mettre à jour le cadastre de Saint Geyrac. Un géomètre du cadastre est déjà sur place sur la commune depuis le 20 septembre. Sa mission va se prolonger jusqu'au 25 octobre. Il va se déplacer sur la commune et parfois venir à la rencontre des propriétaires. Offrons lui un bon accueil afin qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions pour mener à bien sa mission. Le cadastre est un document indispensable pour les propriétaires mais aussi pour la commune et les différents services qui œuvrent à l'aménagement du territoire.

Une nouvelle organisation pour la bibliothèque

Pour des raisons personnelles, Marie-Josée DESCHAMPS, animatrice de la bibliothèque de Saint Geyrac, va s'absenter pendant quelques semaines. Son retour devrait se faire vers le mois de Février.

Afin de ne pas fermer la bibliothèque pendant cette période, en accord avec la Bibliothèque Départementale Dordogne - Périgord (BDDP), elle va continuer à fonctionner pour permettre aux utilisateurs et lecteurs d'y accéder.

Cependant, les horaires d'ouverture vont tout de même être modifiés. La bibliothèque sera ouverte **les mercredis après-midi entre 14h00 et 16h30**.

La mairie a recruté Morgane VALOGNE pour pallier en partie l'absence de Marie-Josée DESCHAMPS.

Ces nouveaux horaires de la bibliothèque seront effectifs à partir du mercredi 9 ou 16 Octobre.

Étranges lectures à la bibliothèque : c'est reparti !

Bibliothèque de Saint-Geyrac
Prix des lecteurs « Étranges lectures » 2025

Le Prix des lecteurs est une invitation supplémentaire à la découverte de littératures étrangères.

De novembre à avril cinq romans sont proposés à la lecture et au vote des lecteurs. Le livre qui remporte le plus de suffrage fait l'objet d'une des six lectures programmées lors de la saison suivante.

Cette année « Variations Polar » qui nous emmènera vers l'Angleterre, l'Italie, le Japon, Nigéria et Québec.

Si vous êtes tentés ou souhaitez renouveler cette expérience, il suffit de venir vous inscrire à la bibliothèque, les livres seront disponible à l'emprunt à partir du mercredi 6 novembre.

Cette animation est gratuite et ouverte à tous.



Du côté des Associations

Un marché de nuit réussi !



Organisé par le Comité des Fêtes, le marché de nuit annuel s'est tenu sur la place du village vendredi 26 juillet à partir de 19 heures.

Malgré la concurrence de la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques à Paris qui débutait à 19h30, et était transmise en direct à la télévision, l'événement local a attiré environ 200 visiteurs au plus fort de la soirée. Des habitués, venant en famille, notre traditionnelle tablée britannique avec son habituel style typique (des nappes aux couleurs chatoyantes), et des touristes français ou étrangers venus s'asseoir simplement aux tables en accès libre pour goûter les spécialités du coin. Tous ont passé une belle soirée, égayée par le spectacle pop-variété de Jean-Luc Caminade avec son répertoire de chansons françaises bien connues du public. Les musiciens-chanteurs, ont su parfaitement adapter leurs décibels afin que tous profitent à la fois des conversations et de leur prestation.

Et une fois n'est pas coutume, la météo s'est mise à l'unisson de l'événement pour contribuer à la réussite de ce marché de nuit.

Acteurs incontournables de la soirée, 9 producteurs des environs ont proposé différents mets pour que chacun puisse composer son assiette à sa guise. Bien sûr, il ne fallait pas oublier ses couverts, mais on n'a constaté très peu d'oublis.

Pour les plats principaux, il y avait le choix entre le poulet à la portugaise de Serge Ferreira de La Douze (Un coin de vie) et l'agneau- huile de noix d'Anne et Christophe Bacoup (L'échappée pastorale). On pouvait accompagner ce plat principal avec des vins de bergerac du domaine Labrousse de Francis Lagassé ou des bières et autres boissons de la buvette, tenue par des membres du Comité des Fêtes.

Laetitia Bonnot complétait le repas par ses fromages de chèvres, et la boulangerie Fellner de La Douze pourvoyait en pains et délicieuses pâtisseries le chaland. Ces derniers pouvaient aussi se tourner vers Sylvie Young-Tylittle de Rouffignac et ses crêpes et glaces, ou Sylvie Mairot de Saint-Geyrac qui, tous les ans, propose son miel et ses gâteaux. Enfin cette année, on pouvait aussi s'approvisionner en mirabelles bio auprès de Monique Caley de Saint-Geyrac.

Le Comité des fêtes remercie tous les participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour que perdure cette belle manifestation populaire.



A noter !!



St GEYRAC

Salle des fêtes 20h45

Organisé par le comité des fêtes



BON D'ACHAT 200 €
BON D'ACHAT 150 €
1 BON D'ACHAT 100 €
CANARDS GRAS AVEC FOIE, 1/4 AVANT ET ARRIERE D'AGNEAU
JAMBONS, Nombreux autres lots...

Parties spéciales
BINGO 1 € le ticket
LOTO PERSO 2 € le ticket

Buvette
Restauration

1,50 € le carton
8 € les 6 ou plaque
10 € les 8 ou plaque
15 € les 12 ou plaque



Dimanche 10 Novembre 2024

Comme tous les ans aura lieu, à la salle des fêtes, le loto de Saint-Geyrac. Cette manifestation est l'occasion de se retrouver, mais aussi, un moyen de récolter des fonds pour préparer le Noël des enfants de la commune.

Nous demandons, à tous les parents mais aussi à tous ceux qui ont envie de participer, de préparer un maximum de crêpes qui seront vendues pendant le loto.

Les fonds récoltés serviront à offrir un goûter et un super cadeau à chacun des enfants du village.

Le comité des fêtes vous remercie vivement de l'attention particulière que vous porterez à cette action.

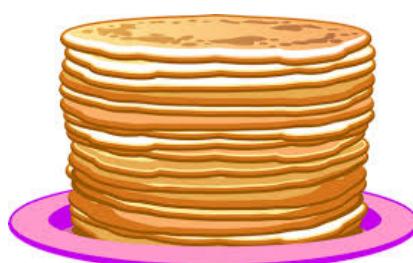


comite.fetes.saint.geyrac@gmail.com

« Ne pas jeter sur la voie publique »



Un grand merci pour votre contribution!!



Retour sur le concert “ Vivaldi par le quatuor EUROPE

Mercredi 24 juillet à 15h, les musiciens ont proposé aux enfants, dont la majeure partie venait de l'Accueil de Loisirs de Milhac d'Auberoche, une animation musicale gratuite. Ils ont exécuté 3 courts extraits de leur concert Vivaldi, et ont organisé entre chaque extrait, un échange interactif avec les enfants, sur leur pratique personnelle liée à la musique, sur les instruments de musique et leurs familles, et sur les différentes techniques de tonalité. Les enfants ont appris, par exemple, que les 3 guitares dites « romantiques » utilisées par les musiciens, sont plus petites que celles qu'ils connaissent aujourd'hui et qu'elles ont été créées pour ce type de concert à partir d'un ancien modèle du début du XIXème siècle.

Le soir même, à 20h30, au sein de l'église Saint-Cyr de Saint-Geyrac, le quatuor, composé de 3 guitaristes et d'un violoncelliste, a offert à une cinquantaine de spectateurs, une prestation de haute qualité, qui a impressionné ce public mélomane.

Ce dernier a pu savourer 4 concertos d'Antonio Vivaldi et 3 nocturnes de Friedrich Burgmüller. Pour exécuter les œuvres de Vivaldi, il leur a fallu transcrire les partitions écrites à l'origine pour mandolines et clavecin. Suite au rappel soutenu, les musiciens ont offert aux spectateurs, pour conclure leur prestation, le célèbre adagio dit « de Tomaso Albinoni », en expliquant au préalable que cette œuvre a été en réalité écrite dans les années 1950 par un musicologue italien nommé Remo Giazotto, un fervent admirateur d'Albinoni. Ce final a ému jusqu'aux larmes certaines personnes dans le public.



Pour écouter des extraits du concert, rendez-vous sur le site saintgeyrac.com



Inauguration de la route Joseph DUSS (Rectificatif)

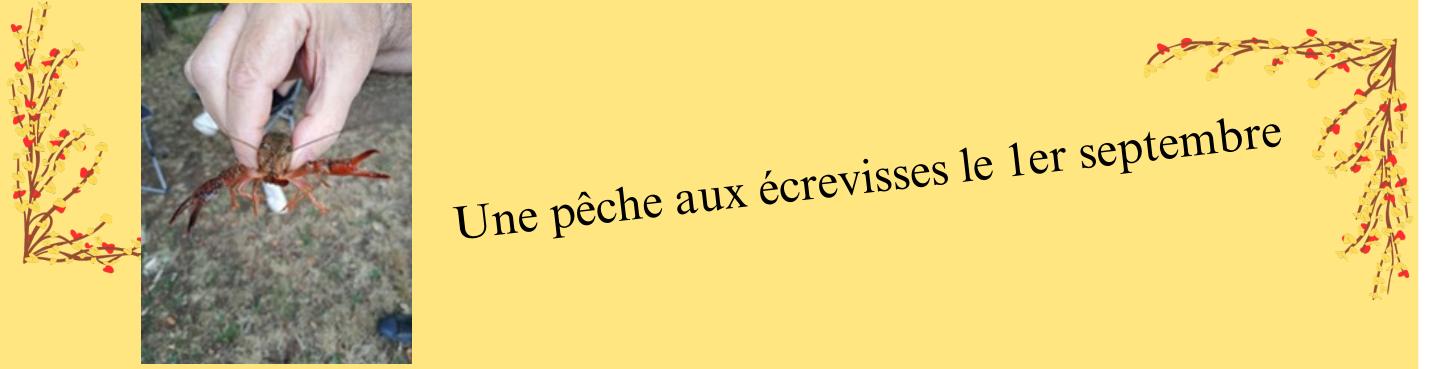
Les descendants de Joseph Duss posent devant la plaque dédiée à leur aïeul



Rectificatif pour la photo illustrant l'inauguration de la route Joseph Duss, une erreur s'étant glissée dans le bulletin municipal n°7



Comité des Internautes Saintgeyracois



Une pêche aux écrevisses le 1er septembre

Les pêcheurs étaient motivés et bien outillés (fourches, balances et ficelles) Oui mais voilà, au bout de 2h30 d'efforts, seules 4 écrevisses ont été piégées ! Pas de quoi faire une fricassée pour la quinzaine de personnes qui aurait voulu se régaler ce midi-là !

Qu'à cela ne tienne, on a récolté quelques photos en souvenir de cette journée agréable, occasion de rencontres et d'échanges conviviaux dans la salle des fêtes gracieusement prêtée par la mairie.

L'auberge espagnole, copieuse et variée, a compensé le manque de crustacés, d'autant que la bonne humeur était de mise !

Avec philosophie, les participants se sont dits que finalement, si l'espèce invasive n'a pas mordu à l'hameçon ce jour-là, c'est peut-être une bonne nouvelle pour nos étangs et pour la biodiversité !

C'est là, un des combats menés par « l'association Saint-Geyrac Nature », qui, sans relâche par des manifestations variées, nous invite à profiter de ce bel espace préservé autour de la salle des fêtes



Journée du patrimoine : dimanche 26 septembre

Dans l'église

En ce premier jour d'automne, pluvieux et grisâtre, saison obligé, l'enceinte de l'église Saint-Cyr s'est parée des douces couleurs des pastels de Josette Galinat et de sa complice Sabine Posso.

Ce sont 47 tableaux qu'il a fallu réunir en les empruntant chez les différents propriétaires résidant jusqu'à Bordeaux, qui ont pour une durée de 8 heures, remplacé les bancs et chaises de la nef. Une fois de plus, cette manifestation rappelle comment ces murs datant du XIIème siècle, peuvent accueillir et mettre en valeur aussi bien l'art visuel que les concerts et chorales.

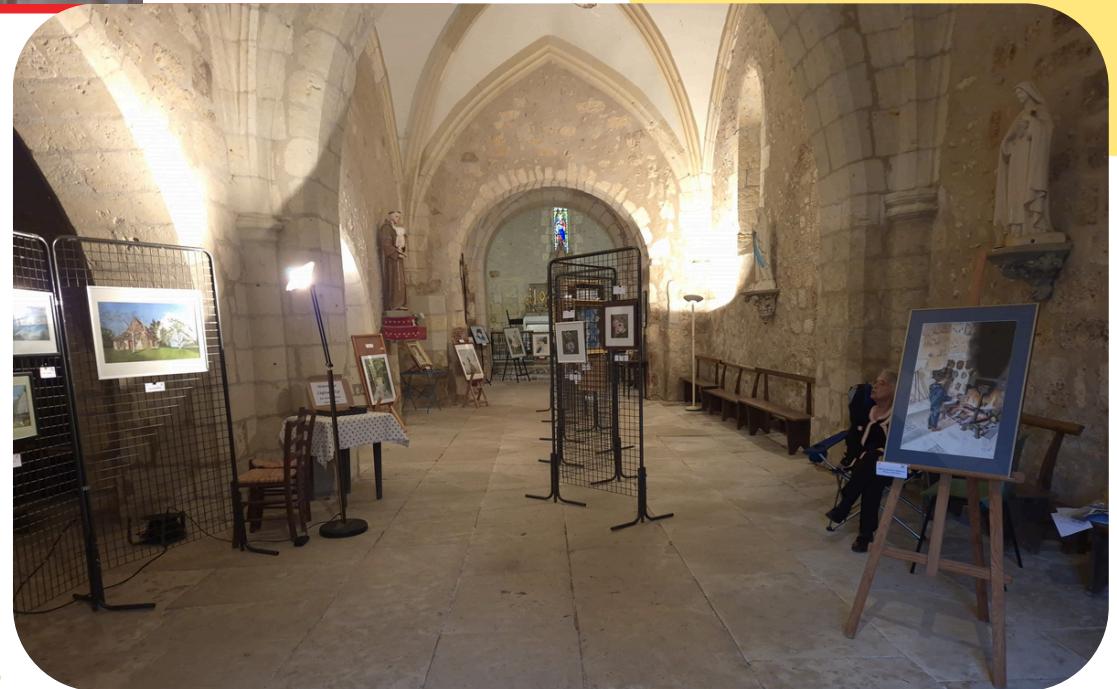
Composée de portraits, de paysages saintgeyracois, parfois sous la neige, et de natures mortes, une cinquantaine de visiteurs se sont déplacés pour l'occasion, et ont pu échanger avec l'artiste en personne ! Pour certains d'entre eux, ce fut la possibilité de découvrir l'intérieur de l'église avec pour guide la brochure historique, rédigée par J Galinat : c'est bien en cela que réside tout le sens des journées du patrimoine.



Pour en savoir plus



Le CIS et la bibliothèque remercient tous ceux qui font vivre dans notre petit village son patrimoine, malgré les averses et la grisaille !! Rendez-vous l'année prochaine au même endroit et à la même heure pour d'autres découvertes !



A la bibliothèque

Ces visiteurs poursuivaient leur chemin jusqu'à la bibliothèque, en face de l'église, où Marie-José les accueillait avec un café et des biscuits et surtout avec la magnifique exposition « artisans immortels » : ils découvraient ainsi le plumassier, la lissière, le dinandier, le chaisier, le lauzier, etc ... tous ces métiers artisanaux dotés de textes explicatifs, clairs et poétiques... Merci à la BDDP (Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord) pour le prêt de cette belle exposition ! Par ailleurs, un choix judicieux d'ouvrages sur ce thème permettait de se familiariser davantage avec ce passé créatif.

Histoire des lieux-dits

Histoire des lieux-dits de la Badoulie et de la Borderie en 1826

Ces deux lieux-dits se situent au sud du bourg de Saint-Geyrac en direction de la Rue. Ils sont attestés dès les XIII^e et XIV^e siècles dans divers documents se référant à Saint-Geyrac. La Badoulie possède 15 constructions possédées par 6 familles, la Borderie a 5 constructions pour 3 familles.





Histoire des lieux-dits

En face de ces deux ensembles, la propriété en contre-bas appartient à la famille Peyli^[7], en 1826 Léa est chef de famille, elle en est héritière, elle habite Lauzelie comme toute sa famille et n'habite donc pas en ce lieu, elle est peut-être louée. Nous y trouvons une maison avec bâtiment et aisine en B588, un jardin en B589 et beaucoup de terres, bois, prés et friches alentour. La propriété passera rapidement à Pierre Peyli Foulcon de Lauzelie en 1836, puis à Clément Chartroule de Lauzelie en 1897, puis à Albert Bouyssary en 1904, il est originaire de Lauzelie mais vit à Mustapha^[8], dans la banlieue d'Alger. On voit bien que cette propriété passe de mains en mains à des habitants de Lauzelie sans qu'ils n'y habitent.

Juste après, sur le même côté nous avons la propriété de Philippe Richard, en 1826 elle appartient à deux familles qui y cohabitent, la famille Montauriol et la famille Conte ou Comte, il y a eu et y aura plusieurs mariages entre ces deux familles.

La partie Montauriol est constituée d'une maison avec bâtiment et aisine en B549, d'un jardin en B553, et de prés, terres et bois alentour. Cette maison sera démolie en 1867 pour être reconstruite au même endroit en 1869. La famille Montauriol est présente à la Badoulie depuis au moins 1735. Le chef de famille en 1826 est Pierre Montauriol, il est né à la Badoulie en 1787 de Léonard et de Gabrielle Lafarge. Il a eu sept frères et sœurs dont quatre morts en bas-âge. Sa sœur Catherine a épousé Georges Comte et vit à côté. Pierre a épousé Léonarde Ducouts ou Decouts et ont eu deux enfants, Catherine en 1814, Jean en 1816. Pierre décèdera à la Badoulie en 1834 et Léonarde en 1856, veuve elle vit avec son fils Jean qui est devenu le chef de famille et a épousé Pétronille Lamouroux avec laquelle il a eu trois enfants, Jeanne, Léonard et Marie. Léonard sera l'héritier.

La partie Conte ou Comte se compose d'une maison avec bâtiment et aisine en B550, d'un jardin en B547 et de bois, prés, terres et friches alentour. Le chef de famille en 1826 est Georges Conte, originaire de Rouffignac, il a épousé sa voisine Catherine Montauriol en 1793 et ils sont venus s'installer à la Badoulie à côté de son beau-frère Pierre Montauriol. Ils ont eu sept enfants entre 1794 et 1811, deux sont morts en bas-âge. Son fils Jean en héritera en 1858, puis son petit-fils Georges en 1901. Ils y vivront tous les deux.

[7] La famille est très bien décrite par Josette Galinat sur le site « saintgeyrac.com ».

[8] Mustapha est l'ancien nom de la commune de Sidi M'Hamed, aujourd'hui c'est un quartier d'Alger. L'Algérie était française à cette époque, depuis 1830

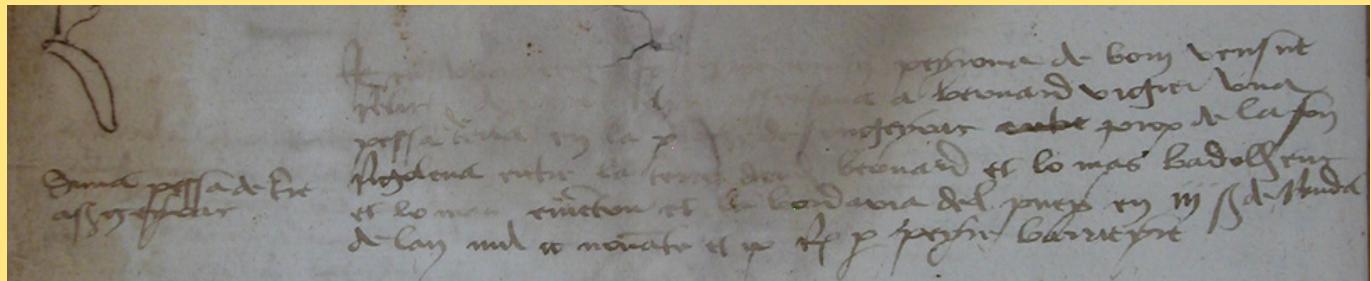
Histoire des lieux-dits

Pour nos amis occitanistes, en occitan médiéval.

(en marge : d'una pessa de terre | assisa a Sengeyrac)
Item una letra fasan menciou que Peyrona de Bòrn, veusa et
relicta de Peyre Johan assensava a Bernard Vigier una
pessa 'de' terra en la parròche de Sengeyrac entre pròp de la fon
Rigolena entre la terre deud. Bernard et lo mas Badolhenc
et lo mas Ementon et la bordaria del Puey, en III s. de renda ;
de l'an mil CC nonanta et IX, receubuda per Peyre Barrieyre.

(en marge : une pièce de terre | située à Saint-Geyrac)
En outre, une lettre faisant mention que Pérourne de Born, veuve et
veuve^[1] de Pierre Jean donne à bail à Bernard Vigier une
pièce de terre dans la paroisse de Saint-Geyrac entre près^[2] de Font
Rigoulène, entre la terre dudit Bernard et le mas Badolhenc^[3],
et le mas Ementon, et la métairie du Puy, pour 3 sous de rente ;
en l'an 1299, reçue^[4] par Pierre Barrière^[5].

Badolhenc



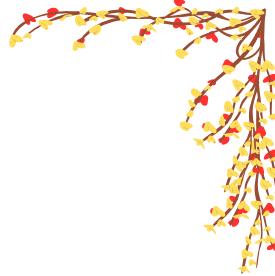
[1] Le scribe écrit veuve en occitan et en latin, pour une meilleure compréhension des non-latinistes.

[2] Le scribe a hésité mais a choisi « près de » à la place de « entre », il a donc barré « entre ».

[3] Ce texte est particulièrement intéressant car il nous donne l'origine du toponyme Badoulie, ici on parle de Badolhenc, le suffixe « enc » est signe d'appartenance, nous sommes bien « chez Badol ».

[4] Reçue est dans le sens « enregistrée ».

[5] Pierre Barrière, notaire local, il instrumente entre 1292 et 1299 à Saint-Geyrac et la Douze.



Histoire des lieux-dits

La Borderie^[1]

Sicaire Boissarit y possède une propriété avec une maison, un bâtiment et une aisine en B343, une vigne en B342, un jardin en B344 et diverses terres. Sicaire a épousé Françoise Sorbier, la laissera veuve car il décède en 1829 à la Badoulie, fief des Sorbier. En 1831 cette propriété reviendra à Louis Reynet qui suit.

Louis Reynet possède à la Borderie une maison avec bâtiment et aisine en B347, un jardin en B350, une vigne en B375, une autre aisine en B346 et diverses terres alentour. Louis a épousé Marguerite Filiol qui est décédée à 38 ans en 1815. Ils ont eu deux enfants, Marguerite en 1805 et Laurent en 1808. Marguerite épousera Léonard Andraud de la Bitarelle en 1835 et atteindra l'âge très respectable de 83 ans. Laurent épousera Louise Plazanet. Louis décèdera en 1846 à 62 ans, Laurent né en 1808 décèdera en 1838 à 30 ans, il ne lui succèdera pas, ce sera Pierre son petit-fils né en 1838 qui prendra possession de la propriété.

Jean Giraudou ou Gyraudou, au sud des deux autres propriétés, habite une maison avec un bâtiment et une aisine en B356, un jardin en B355 et diverses terres alentour. Jean a épousé Marie Desmon, elle est née à la Borderie en 1794 et y décèdera en 1847 suivie de près par son mari en novembre de la même année. Visiblement c'est Jean qui vient s'installer à la Borderie, propriété de sa femme. Nous ne leur avons pas trouvé d'enfants. La propriété passera en 1861 à Pierre Simmonet de la Sigonie, puis à Pierre Reynet, fils de Louis en 1862. Les Reynet auront alors la totalité de la Borderie.

Pour nos amis occitanistes, un texte en occitan médiéval :
(en marge : *lo mas Badolhenc*)

Item una letra fasen menciou que Helias Vigier et
Helias et Peyre Vigiers, 'frayre et fill,' vendien a Peyre Brunet, borgés
de Perig., XX s. t., II sextiers de avena de renda mesure de Reilhac, en
la directe seignoria et l'accapte appertenent, que lour
eren degutz per lo mas Badolhenc, assis en lad. parròche
entre lo mas de la Bordaria et lo mas de la Garneyria
et lo mas de la Brunia ; de l'an mil CCC XLVII, receubuda per
Mestre Helias de Bosco notari

(en marge : *le mas Badolhenc*)

*En outre une lettre faisant mention qu'Hélie Vigier et
Hélie et Pierre Vigier, frères et fils, vendent à Pierre Brunet, bourgeois
de Périgueux, 20 sous tournois, 2 setiers d'avoine de rente à la mesure de Reilhac,
la directe seigneuriale et l'accapte lui appartenant, qui leur
était dû pour le mas Badolhenc, situé en ladite paroisse
entre le mas de la Borderie et le mas de la Garneyria,
et le mas de la Brunia : en l'an 1347, reçue par
maître Hélie de Bosco^[3], notaire.*

[1] Petite métairie, souvent exploitée par un ou plusieurs métayers.

[2] Hélie de Bosco, notaire, nous avons des documents de lui de 1347 à 1380.

[3] Hélie de Bosco, notaire, nous avons des documents de lui de 1347 à 1380



Du côté du Grand Périgueux

Le mois du climat

Le Grand Périgueux dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) organise le mois du climat en Octobre.

Le PCAET du Grand Périgueux est une feuille de route pluriannuelle qui vise à lutter contre le réchauffement climatique.

Aujourd’hui les 43 communes du Grand Périgueux produisent 5,8 tonnes de CO2 par an par habitant (France : 7,4 tonnes). 37% sont dus au chauffage des bâtiments et logements, 33% au transport routier, 17% à l’activité agricole, 10% au centre d’enfouissement des ordures ménagères et 3% à l’activité industrielle.

L’objectif du PCAET est de réduire d’ici 2030 de 28% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de réduire de 21% la consommation énergétique et d’augmenter de 32% la production des énergies renouvelables.

Pour y parvenir, le Grand Périgueux va développer différents objectifs dans le cadre d’un Plan Climat :

Concernant la mobilité : il vise à aider à réduire les déplacements motorisés :

- En développant les transports en communs
- En facilitant l'accès aux vélos (aides à l'achat et offres de location)
- En développant des pistes cyclables
- En développant la navette ferroviaire et des plateformes multimodales
- En aménageant des parkings relais pour faciliter le covoiturage

Concernant l'urbanisme : il vise à développer l'excellence environnementale dans les constructions.

- En dotant les documents d’urbanisme des ambitions du plan climat
- En soutenant financièrement les communes à mener des aménagements et des réhabilitations durables à travers une dotation « fond vert » de 30 000€ par commune.

Concernant le logement : il vise à améliorer l'empreinte écologique des bâtiments

- En développant des aides supplémentaires pour permettre à des habitants de rénover leur logement dans le cadre du dispositif Amelia.

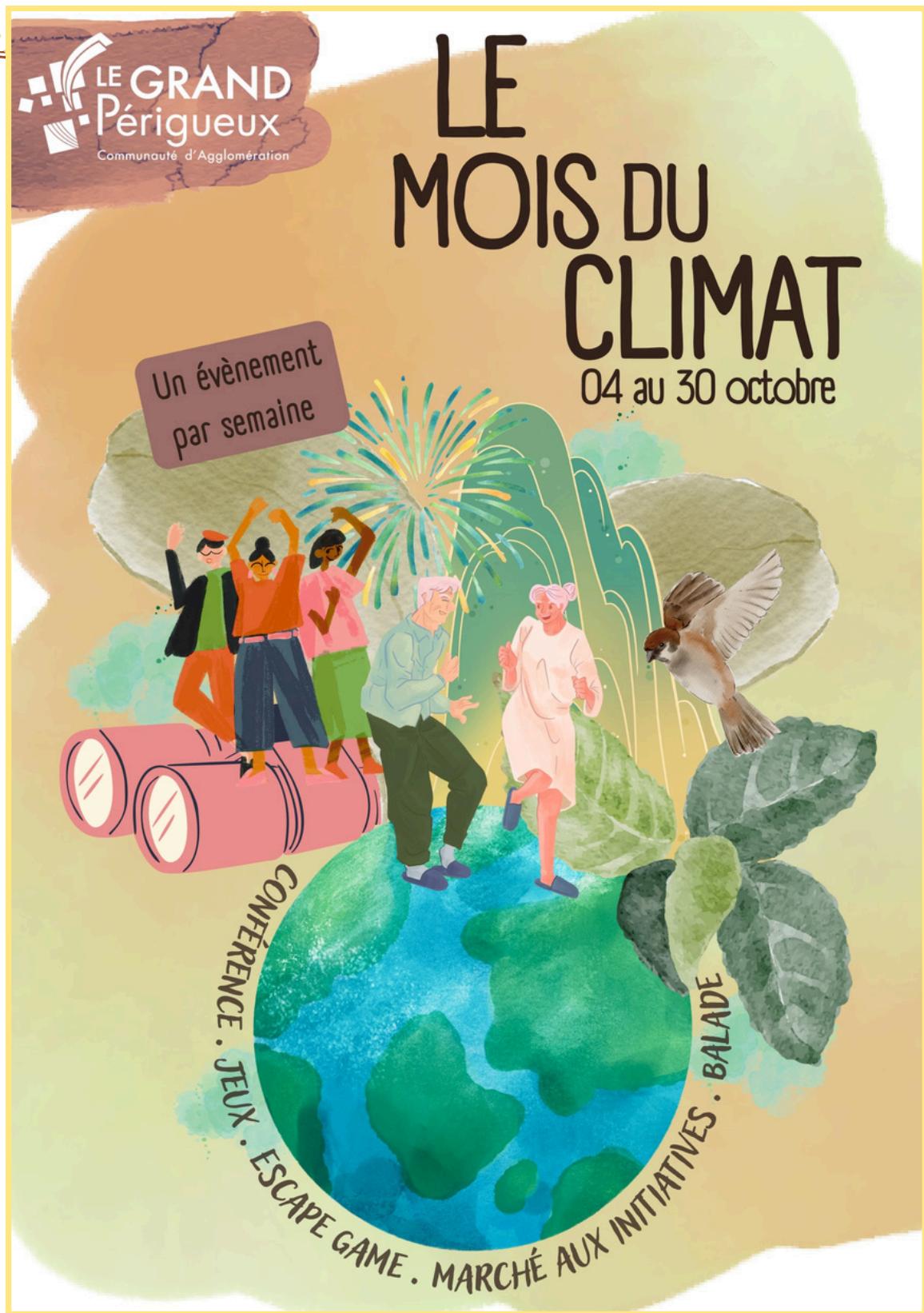
Concernant les énergies renouvelables : il vise à produire des énergies renouvelables au niveau local

- En soutenant les projets d’installation de production d’énergie renouvelable

Concernant les activités économiques : il vise à faire de la transition écologique une opportunité économique

- En soutenant une agriculture en circuit court à faible impact carbone en lien avec le Plan d’Alimentation Territorial (PAT) porté par le Pays de l’Isle en Périgord.
- En mobilisant les entreprises du bâtiment sur la rénovation durable des bâtiments.

Du côté du Grand Périgueux



Du côté du Grand Périgueux



LE MOIS DU CLIMAT

04 OCT

SÉMINAIRE SUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

ACTEURS LOCAUX*

Elaboration d'une stratégie à travers la feuille de route Numérique Responsable (objectifs et actions), pour se préparer à la loi Réduire l'Empreinte Environnementale du Numérique (REEN).

📍 Siège du Grand Périgueux, Espace Aliénor, 255 rue Martha DESRUMAUX, 24000 Périgueux
*Associations, entreprises, collectivités

11 OCT

JEU DE PISTE ET CONFÉRENCE ANIMÉE

TOUT PUBLIC

*Jeu de piste : (Re)découvrez à travers un jeu de piste, les enjeux climatiques et l'impulsion de la transition énergétique en France.

*Conférence animée : Entre conférence et théâtre, Manuel Moreau aborde la place de l'énergie dans notre société, les dérives et les enjeux qui peuvent en découler à travers son spectacle « Mon histoire populaire de l'énergie ».

📍 Locaux Rouletabille Théâtre, 15 chemin des Feutres du Toulon, 24000 Périgueux - A partir de 18h30 - conférence animée à 20h00, buffet, apéritif SUR RESERVATION : 05.53.35.75.15

19 OCT

BALADE DÉCOUVERTE DU LICHEN

TOUT PUBLIC

Deux heures de lecture du paysage pour comprendre le lien entre la présence du lichen et la qualité de l'air, animé par la Société Mycologique et Botanique du Périgord.

📍 Plaine de Lamoura, 24750 Boulazac Isle Manoire - Rendez-vous à 14h30 près de l'accès au Cube (Pôle National du cirque) SUR RESERVATION : 05.53.35.75.15

23 OCT

RENCONTRE SYNERGIE DES ENTREPRISES

ENTREPRISES

Atelier d'échanges pour mutualiser les ressources (matérielles, énergétiques, gestion des déchets) et les services (mutualisation des postes etc.) entre les entreprises dans une démarche d'économie circulaire.

📍 Campus Périgord, Rond Point Suzanne Noël, 24000 Périgueux

30 OCT

CLÔTURE DU MOIS DU CLIMAT

TOUT PUBLIC

Escape Game sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, marché aux initiatives locales sur la transition écologique et énergétique, divers ateliers, accompagné d'un verre de l'amitié.

📍 Espace Agora, Mairie, 24750 Boulazac-Isle-Manoire - A partir de 14h00
ESCAPE GAME SUR RESERVATION : 05.53.35.75.15

Quelques photos du trimestre





LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

CEUX NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOUER GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident
dans un pays de l'Union Européenne

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe
médicale lors d'une situation de détresse
vite, ainsi que pour être renvoyé vers un
organisme de permanence de votre

17

POLICE
SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite
l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-
POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un
accident concernant des biens ou des
personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax et SMS

Pour en savoir plus :
gouvernement.fr/risques

GOUVERNEMENT.FR

Maire de St Geyrac : • Nils FOUCHIER
•1er adjoint : Philippe RICHARD
•2ème adjoint: Faustino FERREIRA DE SOUSA
•3ème adjoint: Éric Garnier

Conseillers Municipaux :

- Jean-Louis DUVALEIX
- Patrick FERRETTI
- Manon LAGORCE
- Jean-François MATHIEU
- Sylvie SOLANS
- Hélène VALADE

Permanences du secrétariat de mairie :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h

Le Maire assure une permanence le vendredi après-midi.

Contacts:

- Tél. – Fax : 05 53 06 70 77
- Mail : secretariat@mairie-saint-geyrac.fr
- Courrier : Mairie, 127 Route du Plateau, 24 330, St Geyrac

Bibliothèque Municipale :

- HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
- Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h30
- Mail : bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr
- Tél : 05 53 06 13 20 ou Marie José : 06 60 37 74 27

Horaires des Déchèteries :

• Rouffignac :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45
Mardi : Fermée
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45
Samedi : 9h-12h / 14h-17h45
Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

• La Douze :

Lundi : Fermée
Mardi : Fermée
Mercredi : 14h-17h45
Jeudi : Fermée
Vendredi : Fermée
Samedi : 9h-12h
Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

• St Crèpin d'Auberoche :

Lundi : Fermée
Mardi : Fermée
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : Fermée
Vendredi : Fermée
Samedi : 14h-17h45
Dimanche : Fermée
Fermée les jours fériés.

